



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

ASSOCIATION D'ACTION SANITAIRE ET SOCIAL DE LA REGION DE LILLE (ASRL)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL)

Centre Vauban - 199/201 rue Colbert Bâtiment Ypres - 1^{er} étage - 59800 LILLE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL)

Siège social : Centre Vauban - 199/201 rue Colbert Bâtiment Ypres - 1^{er} étage 59800 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « II. Règles et méthodes comptables – 2. Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 9 juin 2026

Méthode de comptabilisation des subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en compte de classe 13 et font l'objet d'une réintégration au résultat comptable au même rythme que l'amortissement du bien dont l'acquisition est financée

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT en K€		13 955
SUBVENTION D'EQUIPEMENT ETAT		572
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT COLECTIVITES TERRITORIALES		11 772
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES		1 611

IV – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature d'engagements			Donnés	restant dû
Avals				
Cautionnements				
Garanties				
Créances cédées non échus				
Garanties d'actif et de passif				
Clauses de retour à meilleure fortune				
Engagements consentis l'égard d'entités liées				
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées				
Engagements assortis de sûretés réelles	Hypothèques conventionnelle SG	1er rang = 2754	300 000	184 104
		2ème rang = 3672	400 000	245 472
	Promesse hypothèque	CIC	591 500	77 571
		CIC	77 000	33 521
		CIC	559 400	86 726
		CIC	900 000	515 285
		CIC	1 780 000	1 167 058
		CIC	645 000	453 609
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan				
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »				
Engagements consentis de manière conditionnelle				

Etablissements	Résultats comptables 2023	2024
ISETA Linselles	163 412,03 €	98 628,25 €
SESSAD Linselles	-206 465,19 €	-152 684,96 €
IME Roubaix et UEMA	-426 689,92 €	-211 680,00 €
SESSAD Roubaix et UEM	321 388,52 €	379 442,43 €
ITEP Wavrin	190 517,68 €	198 302,25 €
SESSAD Wavrin	0,00 €	0,00 €
IME L'Eveil	239 370,20 €	121 286,38 €
SESSAD L'Eveil	43 319,11 €	61 726,00 €
CRESDA Sections	-956 120,62 €	-178 473,13 €
CRESDA Services	125 754,96 €	67 979,28 €
IJA Sections	406 533,40 €	19 111,92 €
IJA Services	-16 174,00 €	116 751,84 €
SECLIN Forfait Soins	9 056,07 €	34 633,09 €
ESAT Jemmapes Lamartine	382 187,61 €	259 575,49 €
ESAT DU TERNOIS	152 709,59 €	212 847,54 €
Clos fait d'herbe	410 464,46 €	2 803,70 €
SAVS DE LA TERNOISE	-38 794,43 €	36 947,35 €
SAJ Eau Vive	38 323,50 €	37 465,76 €
IME ST MICHEL	-20 819,11 €	106 954,76 €
SESSAD DU TERNOIS	97 858,92 €	14 799,38 €
FAM CANTERAINNE heberg	48 370,54 €	155 300,49 €
FAM CANTERAINNE Soins	33 391,12 €	98 026,05 €
SAMSAH Social	20 873,14 €	-62 909,42 €
SAMSAH Soins	46 156,73 €	47 362,68 €
Foyers résidences	-131 013,05 €	-67 889,85 €
SAVS Le Colibri	26 814,72 €	50 037,56 €
Merris Internat Familial	338 020,48 €	55 548,00 €
Aubry Foyer Notre Dame	162 722,85 €	321 626,00 €
AJ Foyer Notre Dame	79 104,43 €	3 722,52 €
SAPAH Lamartine	37 784,36 €	74 260,95 €
Seclin Foyer de vie	-91 018,91 €	-16 148,50 €
Seclin accueil de jour FV	-2 967,15 €	-8 077,49 €
SECLIN FAM	-134 892,81 €	-33 999,61 €
SECLIN Accueil de jour FAM	-4 214,54 €	-4 803,62 €
Foyer Rose Pelletier	14 579,48 €	90 978,04 €
MNA Foyer Rose Pelletier	62 828,30 €	37 139,29 €
MECS Anne Frank	199 342,59 €	26 827,25 €
Centre maternel Anne Frank	262 715,95 €	53 734,85 €
FAR Pont de Metz	309 633,24 €	32 886,43 €
FAM Wattrelos	-421 895,96 €	-227 828,59 €
SAJM Wattrelos	27 555,11 €	-40 961,02 €
Forfait soins Wattrelos	8 780,94 €	-89 003,31 €
STP	649 304,34 €	-4 507,28 €
FV Soleil Bleu	86 396,82 €	87 902,57 €
FAM Soleil Bleu	-79 737,34 €	-74 685,07 €
AJ Soleil Bleu	-3 823,81 €	-12 829,14 €
Résidence service La Messagère	-7 982,21 €	12 808,00 €
Accueil de jour La Maisonnée	64 166,91 €	75 210,43 €
SATTED	78 568,94 €	64 701,53 €
Siège	203 022,92 €	-54 538,52 €
ESAT Jemmapes Lamartine GC	42 248,22 €	98 414,44 €
Ateliers du Ternois	32 864,22 €	73 754,01 €
SEA du Ternois	49 919,63 €	-101 636,04 €
ASSOCIATION + centre vauban	348 083,43 €	529 560,01 €
Argent de poche Soleil Bleu	0,00 €	-25,00 €
Consolidé	585 223,19 €	627 455,13 €
Centralisation Totale	3 856 759,60 €	3 043 831,10

Intitulé	Exercice N en k€	Exercice N-1 en k€
RESULTAT COMPTABLE	3 857	3 044
Reprise du résultat antérieur	683	826
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	4 539	3 870
Dont résultat effectif sous gestion propre	1 058	1 228
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	3 481	2 642

Pour information, le montant global des résultats en attente d'affectation au 31.12.2025 est de 659k€

Détail de la dotation globale en k€ :

CD 59	17 676
ARS	42 750
CD 62	10 598
DREETS	5 077
CD 80	2 683
Autres départements	2 436

Gestion en k€		2025	2024
- Budgétaire Contrôlée		2799	1 816
dont	ARS	593	1 196
	CD 62	479	170
	CD 59	102	397
	CD 80	310	33
	DREETS	649	-5
	CPOM ANNE FRANK	462	81
	Siège	203	-55
- Commerciale		125	71
- Associative		348	530
- Conso		585	627
Bénéfice		3 857	3 044

RESULTATS 2025

En k€	Gestion	Montant
- Budgétaire Contrôlée		2 799
- Commerciale		125
- Associative		348
- Conso		585
Bénéfice		3 857

Résultats 2025 :

En K€	Gestion	Montant
- Budgétaire Contrôlée		2 799
- Commerciale		125
- Associative		348
- Conso		585
	Bénéfice	3 857

Détail des produits et charges financières :

Les produits financiers atteignent 336 969.79 € et sont constitués des intérêts de placements financiers (comptes à terme et SICAV).

Les charges financières atteignent 276 071.87 € et sont constituées des intérêts d'emprunts.

Il est rappelé que le résultat 2024 s'élevait à 3 043 831.10 €

La ligne « Conso » regroupe les retraitements suivants :

- Constater les variations d'une dépense globale (revalorisation de la provision pour départ à la retraite) pour travailler à un niveau consolidé : une reprise de 40 k€ a été constatée à la suite de l'actualisation du taux.
- Annuler la facturation CRETON pour 249 K€ et les CNR stagiaires et transport non utilisés de l'année pour 72 K€ car seront déduit de la dotation de l'ARS en N+1

En K€	Produits au 31/12/2025	%	Produits au 31/12/2024	%
Dotation globale	81 220	82,1%	78 785	81,3%
Recettes usagers	4 916	5,0%	4 839	5,0%
<i>Facturation usagers</i>	800	0,8%	812	0,8%
<i>APL</i>	1 319	1,3%	1 343	1,4%
<i>Contributions des usagers</i>	2 797	2,8%	2 683	2,8%
Chiffre d'affaires (ESATs et EA)	4 486	4,5%	4 335	4,5%
Recettes en atténuation	5 887	6,0%	5 687	5,9%
Subventions	170	0,2%	216	0,2%
Produits financiers	337	0,3%	685	0,7%
Ventes d'actif	30	0,0%	85	0,1%
Reprise de provisions	1 411	1,4%	1 811	1,9%
Autres produits	467	0,5%	440	0,5%
TOTAL	98 925		96 883	

Charges à payer :

Montant des CHARGES À PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit [Intérêts courus non échus]	34 676
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 577
Dettes fiscales et sociales	5 045 031
Créditeurs divers / Charges à payer	
TOTAL	5 919 284

Tableau des fonds dédiés

Variation de fonds dédiés issus de	Solde 01/01/2025	REPORTS	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS							
CNR RECONSTRUCTION ROUBAIX	375 692			15 197		360 496	
CNR ITEP LOOS	459 768			23 951		435 816	
CNR INTERNAT ST MICHEL	990 844			51 890		938 954	
Fondation orange FAM WATTRELOS	21 654			3 102		18 552	
CCAH ROTONDE CRESDA	83 090			8 392		74 698	
CNR BOX IMMERSION	140 198					140 198	
FINANCEMENT ALGECO ST OMER	10 998			2 600		8 398	
CNR ARS test, segur, QVT	305 735	184 083		16 000		473 818	
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 387 980	184 083	-	121 131	-	2 450 931	-
CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES							
MERRIS -FACES	88 798		46 738			42 060	
ARPHA - VISIUM DECATHLON	9 196		2 196			7 000	
TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES	97 993	-	48 934	-	-	49 060	-
RESSOURCES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
ISETA - ACTIVITES DIVERSES	1 000	500				1 500	1 000
IME BARBIEUX - SORTIES	10					10	10
IME FACILITED - ACHATS EDUCATIFS	4 020	330				4 350	4 020
IME BARBIEUX - SORTIES	200					200	200
SESSAD MOULINS - DIVERS	202	5 080	5 178			104	
IME EVEIL - SORTIES		761	370			391	
UEMA LILLE - SORTIES	30		30			-	
IME EVEIL- ACHATS EDUCATIFS	467					467	67
UEMA BONDUES - CLASSE ADAPTEE		1 400	1 328			72	
UEMA BONDUES - MATERIEL ADAPTE	8					8	
CRESDA - CLASSE DE NEIGE	3 960		3 960			-	-
CRESDA - CLASSE DE NEIGE	1 590					1 590	1 590
CRESDA - TRIATHLON	1 330	430				1 760	
CRESDA - MATERIEL INFORMATIQUE	200	2 000	2 200			-	
Lions Club Marcq 2023 2023/Matériel numérique CRESDA	- 42					- 42	
CRESDA - DISNEY	250					250	
CRESDA - PROJET SEI	-	480				480	
CRESDA - DIVERS		1 469	179			1 290	
CRESDA -SOROPTIMIST		3 159	3 159			-	
FAM WATTRELOS - SORTIES	421					421	200
FACILITED - DIVERS	-	550				550	
FACILITED - SORTIES	138		66			72	
ARPHA - DIVERS	1 500					1 500	
ATELIERS DU TERNOIS - DIVERS	285					285	
FOYER RESIDENCE -DIVERS	65	60				125	
ROSE PELLETIER - VACANCES	500	5 000				5 500	
FAR PONT DE METZ - EQUIPEMENTS SPORTIFS	850					850	
ANNE FRANCK - VACANCES CAMPS	350					350	
IJA - VACANCES ET SORTIES	150	6 400	4 835			1 715	
IJA- MATERIEL ADAPTE	-	36 755	36 727			28	
IJA - CREDIT AGRICOLE		7 239	770			6 469	
MERRIS- DIVERS		500				500	
MAISONNEE - FACE CENTRALE DES OEUVRES		50 000				50 000	
ARBRE DE GUISE - DIVERS		2 200				2 200	
ASSOCIATION - DIVERS	5 130	850				5 980	5 130
RS MESSEGERES-DON FACES	99 307		15 827			83 480	
MERRIS MESSAGERE-DON CREDIT MUTUEL	47 869		4 252			43 617	
STP - AGEFIPH	239		239			-	
IJA - DON ESYTIME	245		-			245	
AJ LA MAISONNEE - FACES FACILITED	204 940		18 357			186 582	
ROSE PELLETIER - LOISIRS AVENIR	1 163		1 163			-	
IJA - TRIATHLON	21 465		-			21 465	
CRESDA - TOUTES ACTIVITES DE L ETABLISSEMENT	1 522		-			1 522	
AUBRY - PARCOURS MOTEUR	-	10 000				10 000	
TOTAL ressources liées à la générosité du public	18 653	135 164	54 841	-	-	435 887	12 217

Contrairement à l'année 2024 où les deux tableaux étaient fusionnés, on retrouve ici les tableaux « Fonds dédiés » et « LEGS et donations » en deux parties
Le solde à la clôture N-1 est bien de 2 886 875 + 781 826 = 3 668 701

Etat des provisions :

Provisions	Montant au début de l'exercice	Donations	Reprise de l'exercice UTILISEES	Reprise de l'exercice NON UTILISEES	Comptes et compte autre	Finances	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :							
provisions pour litiges prudhommaux	179 004	246 126		70 495	16 934		371 569
provisions pour autres litiges	16 934				16 934		-
provision pour retraites	1 739 739	854 262	530 222	69 953			1 993 826
provision pour travaux biens en propriété	491 922	631 708	144 906		34 250		1 012 974
provision travaux biens en location	124 013		-	89 763	34 250		0
Autres provisions pour charges	131 176	124 669		131 176			124 669
	-						-
TOTAL I	2 682 787	1 856 766	675 127	361 386	-	-	3 503 039
Provisions pour dépréciations :							
- Sur comptes clients et stock	1 874	492					2 366
Total II	1 874	492	-		-	-	2 366
Total I + II	2 684 661	1 857 257	675 127	361 386	-	-	3 505 404

Etat des legs et donations

FORMES REPERCUTES	PRODUITS				CHARGES			
	MONTANTS PERCUTES EN CREDIT	PEN DE MOINS DES DONNS RECUS PAR L'ASSOCIATION	REPORT REPERCUTATIONS D'AUTRES RECUS PAR LEGS	UTILISATION DES FOND REPORTES	DAC DANS RELEVÉ PAR LEGS	DOTATION AUX DEPRECIATIONS D'AUTRES RECUS PAR LEGS	REPORTS EN CREDIT RECUS PAR ASSOCIATION ET DONATION	SOLDE AU 31/12/2023
Succession PLANKAERT ADEV 2006	297							297
Succession PIROT 2014	142685							142685
Leg PARENT 2006 Le Mucheau LAMBERSART	87160							87160
Leg PARENT 2006 Le Gibet MARQUETTE	5505							5505
Leg PARENT 2006 QUESNOY / DEULE	7155							7155
Leg PARENT 2006 Le Corbeau VERLINGHEM	5275							5275
Leg PARENT 2006 Rue Clef WAMBRECH.	137000							137000
Leg PARENT 2006 Av Gare ST ANDRE	27450							27450
Leg PARENT 2006 B.Bourdeau WAMB.	15297							15297
Leg PARENT 2006 ST ANDRE	81034			42340				38694
Leg Thorez Merris	179046			43230			462544	598359
LEG BRIDAULT ATTENTION MODIFIE EN 2025 CAR MIS DANS THORES EN 2023	7563			1517				6046
Reprise ass ARPHA 2017	50257							50257
Dons MARQUANT 2006-2007 Ass ARPHA	9000							9000
Don Lion Club Ass ARPHA 1992	7394							7394
Don ROUSSEL Trav 1992 Ass ARPHA	30							30
Don Lions Club COUSIN 1993 Ass ARPHA	305							305
Don Lions Club COUSIN 1994 Ass ARPHA	305							305
Don Lions Club COUSIN 1995 Ass ARPHA	305							305
Don Lions Club COUSIN 1996 Ass ARPHA	305							305
Don Lions Club COUSIN 1998 Ass ARPHA	305							305
Don Lions Club COUSIN 1999 Ass ARPHA	305							305
Don BOURGEOIS 1999 Ass ARPHA	76							76
Don LAMOOT 2023 MERRIES	17772			16912				861
Total	781826	0	0	103999	0	0	462544	1140371

RAN Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité : Fonds Propres)	5 796 108	1 439 991
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- A l'exercice		3 856 760
- Aux exercices ultérieurs	5 739 312	3 926 524
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Solde	11 535 420	9 223 275

Etudes des mouvements sur fonds propres

	Valeur brute en fin d'exercice	SOLDE 01/01/2024	AFFECTATION DU RESULTAT		Valeur brute en fin d'exercice
	précédent (en euros)		Augmentation	Diminution	(en euros)
Fonds associatifs sans droit de reprise	-	-			-
sub inv non renouvelable	0	0			0
Autres fonds sans droits de reprise	755 228	755 228			755 228
Legs et donations	-	-			-
Sub d'investissement affect biens renouv.	0	0			0
Sub d'équipement	-	-			-
Legs et dons	-	-			-
Suv d'investissement affect biens renouvelables	-	-			-
Autres réserves facultatives	2 200	2 200			2 200
Excédents affectés à l'investissement	9 764 905	9 764 905	172 168		9 937 074
Excédent affecté à l'investissement d'un Cpom	254 161	254 161			254 161
Excédents affectés à la couverture de BFR	1 005 400	1 005 400			1 005 400
Réserves de compensation	9 690 265	9 690 265	2 655 969	837 150	11 509 084
Excédent affecté en réserve de compensation amort.	12 397 053	12 397 053	52 901	34 021	12 415 933
Réserves pour projet associatif	7 090 314	7 090 314			7 090 314
Report à nouveau non contrôlé	1 439 991	1 439 991			1 439 991
dépenses refusées par l'autorité de tarification	0	0			0
report à nouveau contrôlé excédent	749 660	749 660			749 660
Résultat 2010 en attente affectation	4 628	4 628			4 628
Résultat 2011 en attente affectation	5 027	5 027			5 027
Résultat 2012 en attente affectation	3 795	3 795			3 795
Résultat 2013 en attente affectation	-	-			-
Résultat 2015 en attente affectation	39 649	39 649			39 649
Résultat 2016 en attente affectation	159 098	159 098			159 098
Résultat 2017 en attente affectation	0	0			0
Résultat 2018 en attente affectation	222	222			222
Résultat 2019 en attente affectation	40 381	40 381			40 381
Résultat 2020 en attente affectation	124 691	124 691		26 381	98 310
Résultat 2021 en attente affectation	79 876	79 876	2 874	44 465	121 467
Résultat 2022 en attente affectation	296 793	296 793			296 793
Résultat 2023 en attente d'affectation	39 951	39 951	691 971	1 468 731	736 809
Résultat 2024 en attente d'affectation	-	-	3 057 427	1 186 605	1 870 822
Report à nouveau en application du 1e du I art R 314-51 du CASF	141 371	141 371	329 474	26 371	444 474
excédent affecté mesures exploitation	698 015	698 015	16 438		714 453
Report à nouveau déficit	1 832 215	1 832 215		142 360	1 974 575
Dépenses rejetées	-	-			-
Dépenses pour congés payés	2 145 849	2 145 849	2 238	69 750	2 213 361
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	192 311	192 311			192 311
Report à nouveau non contrôlé	5 694 312	5 694 312		101 797	5 796 108
Résultat de l'exercice gestion contrôlée (excédent)	1 816 284	1 816 284	2 798 421	1 816 284	2 798 421
Résultat de l'exercice gestion contrôlée(déficit)	-	-	1 058 339		1 058 339
Résultat de l'exercice gestion non contrôlée (excédent)	1 227 548	1 227 548		1 227 548	-
Résultat de l'exercice gestion non contrôlée(déficit)	-	-			-
SITUATION NETTE	36 800 489	36 800 489			40 657 249
subvention investissements sur bien non renouvelables	13 879 767	13 879 767	78 055	3 161	13 954 661
subvention investissements sur bien non renouvelables	2 913 989	2 913 989	31 739	467 196	3 349 446
Provision réglementées pour couverture BFR	-	-			-
Prov reg pour renouv immo	-	-			-
CNR reconstruction ime St Michel	-	-			-
Diff réalisation d'actifs	253 975	253 975			253 975
Reserves des plus values nettes actif immobilisé	1 834 693	1 834 693			1 834 693
	-	-			-
TOTAL	49 854 935	49 854 935	10 948 014	7 451 817	53 351 132

Montant global des résultats en attente d'affectation 659k€

Etat des Dettes	Montant Brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunt et dettes assimilées	10 551 054	969 122	3 055 290	6 526 643
Fournisseurs et comptes attachés	2 629 010	2 629 010		
Autres dettes	8 594 293	8 594 293		
Produits constatés d'avance	710 582	710 582		
Total	22 484 939	12 903 007	3 055 290	6 526 643

Contrairement à l'année 2024, sont également compris, sur la ligne Emprunts et dettes assimilées, les intérêts courus et les dépôts et cautionnement et avances que l'on a reporté dans la colonne « Echéance à un an au plus »

Montant des intérêts courus 2024 était de 44 532 € et celui de 2025 = 34 676 €

Dépôt et cautionnement 2024 « autres dettes financières » étaient de 30 916 € et celui de 2025 = 32 310 €

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	296 850	710 582
<i>dont Clos Fait d'herbe</i>	53 981	
<i>dont Siège</i>	17 196	440 389
<i>dont STP</i>	22 998	
<i>dont IME Roubaix Facilité</i>	18 197	
<i>dont MECS Anne Frank</i>	19 938	
<i>dont FAM Facilité</i>	19 680	
<i>dont Soleil Bleu FV</i>	14 890	
<i>dont GUISE FV</i>	12 040	
<i>dont ESAT Jemmapes commercial</i>	11 841	
<i>dont produits CRETONS</i>		249 534
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	296 850	710 582

Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 339 162 €. Les principaux sont les suivants :

- 218 066 € de prise en charge pour une situation complexe au CRESDA
- 36 835 € facturation interne entre la MECS et le Clos Fait d'Herbe
- 25 510 € CAF à percevoir chez MERRIS
- 25 268 € pour l'ESAT du Ternois attente de produits d'assurance à la suite d'une déclaration d'accident et OPCO

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice :

Etat des Créances	Montant Dû	Echéances à moins d'un an au plus	Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans au plus	Echéances à plus de cinq ans
Créances de l'actif immo				
Créances de l'actif circulant	8 072 668	8 072 668		
Charges constatées d'avance	296 850	296 850		
Total	8 369 518	8 369 518	0	

Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements ^(b)				
Rubriques ^(a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements d e l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice ^(c)
Immobilisations incorporelles	304 388	46 100		350 488
Immobilisations corporelles	65 109 560	4 087 317	1 359 282	67 837 595
Immobilisations financières				-
Total	65 413 948	4 133 417	1 359 282	68 188 084

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		46 100		
Immobilisations corporelles		4 087 317		
Immobilisations financières				
Total		4 133 417	0	0

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		73 312	1 285 970
Immobilisations financières			
Total		73 312	1 285 970

DETAIL DE CERTAINS COMPTES D'ACTIF – PASSIF – COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé :

Situations et mouvements (b)						
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)	taux d'amortissement	mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles	335 027	206 166		541 193	de 20% à 33%	LINEAIRE
Terrains	3 123 190	14 602	40 333	3 097 459		
Constructions	80 694 845	2 728 742	512 763	82 910 823	de 3,33% à 5%	LINEAIRE
Autres immobilisations corporelles	23 192 260	1 012 787	875 345	23 329 702	de 10% à 33,33%	LINEAIRE
Immobilisations en cours	899 745	2 420 439	2 962 422	357 762		
Legs et donations reçus	197 682			197 682		
Immobilisations financières	296 199	1 142 670	1 138 978	299 891		
Total	108 738 948	7 525 406	5 529 841	110 734 512		

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	195 798		10 368,00		
Terrains	-		14 601,00	-	
Constructions	2 603 765		124 976		
Autres immobilisations corporelles	431 330		581 327		
Immobilisations en cours	2 420 439				
Immobilisations financières	-		1 142 670	-	
Total	5 651 333	-	1 873 942	-	-

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-				
Terrains	-		-		40 333
Constructions	512 763				
Autres immobilisations corporelles	770 586		104 759		
Immobilisations en cours	2 962 422				
Immobilisations financières	1 138 978				
Total	5 384 749	-	104 759	-	40 333

11. Evénements post clôture

Le début de l'année 2026 est toujours marquée par une incertitude sur les financements dans la prise en compte des revalorisations salariales par les départements notamment.

L'année 2026 est aussi marquée par des conflits internationaux ayant des répercussions sur le coût des matières premières.

Les tableaux présentés ci-après sont affichés en euros sauf précision contraire

- Taux de turnover : 10.24 %
- Taux d'actualisation : 3.50 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1.00 %

8.6. Montant des rémunérations et avantages divers des cadres bénévoles et salariés

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

8.7. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 66 000€ TTC dont des honoraires de formation à hauteur de 3 000€ TTC pour la certification des comptes 2025 de l'association.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES (montant en euros)	
	KPMG
HONORAIRES AFFERENTS A LA CERTIFICATION DES COMPTES	66 000
HONORAIRES AFFERENTS AUX SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES ET LA CERTIFICATION DES INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE	NEANT
TOTAL	66 000

9. Le personnel

Le nombre d'ETP pour les travailleurs handicapés est de 270.80 (horaire contrat) pour 294 personnes.

Répartition des effectifs :

Catégories	Autres	CDD		Total CDD	CDI		Total CDI	Total
		Cadres	Non cadres		Cadres	Non Cadres		
Administration Gestion		2	8,69		22,81	103,99		
Apprentissage - Stagiaire	21	0	5					
Direction		0,6			24			
Encadrement Educatif		0,8	1		48,5			
Médical & paramédical		1	12,4		33,82	99,43		
Professeur enseignement spécialisé						15,8		
Services généraux			21,63			164,17		
Socio-éducatif			68,8		4	568,5		
Technique Enseignement			4		3	54,59		
	21	4,4	121,52	125,92	136,13	1 006,48	1 142,61	1 289,53

10. Correction apportée aux états financiers

RAS

8.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation.

- Constructions : 20 à 30 ans
- Matériel et Outillage : 5 à 10 ans
- Matériel de Transport : 5 à 7 ans
- Matériel Informatique et de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

L'association a pris en compte pour la première fois sur l'exercice 2008 l'avis n°2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 5 Mai 2007 et l'instruction D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 Août 2007.

Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation

Ainsi les immeubles acquis à partir du 1er janvier 2008 seront immobilisés par lots
Les immeubles acquis avant le 1er janvier 2008 ont fait l'objet d'une analyse et d'un éclatement par lots afin de déterminer si l'impact sur la dotation aux amortissements pouvait être considéré comme significatif.
L'impact étant jugé non significatif, aucun retraitement n'a été opéré.

8.2. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

8.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8.4. Les opérations inter-établissements sont annulées dans le cadre de l'élaboration du consolidé.

8.5. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1

L'indemnité de départ à la retraite calculée s'élève 1 993 826 €. La provision est comptabilisée dans les comptes de provision (1521000). Les hypothèses reprises pour le calcul de l'indemnité sont les suivantes :

- Détermination en fonction des conventions collectives 1966 et 1951
- Personne atteignant l'âge de la retraite (64 ans)
- Taux de charges sociales de 51.04 %
- Valeur du point 3.93 € pour la CCN 1966 et 4.58 € pour la CCN 1951

Un établissement consolidé a été utilisé afin de retraiter certains éléments demandés par les financeurs qui ne respectent pas les règles comptables en vigueur.

3. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par la méthode dite des coûts historiques.
4. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
5. Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

1. Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux articles R314-5 et R314-81 du CASF, et selon la réglementation française en vigueur.

L'association, ayant des produits issus de la tarification de ses établissements et services relevant de l'article R 314-1 représentant plus de 50% de ses produits d'exploitation, applique au niveau consolidé le plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux fixé par l'arrêté prévu à l'article R 314-5. Cet arrêté (modifié le 12/12/2007) est établi par référence :

- Au plan comptable des établissements publics sociaux et médico-sociaux, pour ce qui concerne les comptes d'immobilisation, les comptes de charges et les comptes de charges à répartir, les comptes de produits et les comptes d'affectation des résultats excédentaires ;
- Au plan comptable des associations et des fondations, pour ce qui concerne les comptes de capitaux, les comptes de stocks, les comptes de tiers, les comptes financiers, la prise en compte des frais de siège et le compte relatif à l'impôt sur les sociétés des personnes morales à but non lucratif.

Il comporte en outre des comptes de provisions réglementées relatifs à la réserve de trésorerie ainsi que des comptes de plus-values nettes sur cession d'éléments d'actif.

2. le règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologuées par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.
6. Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.
7. Contributions volontaires (Bénévolat)

Le bénévolat a été chiffré cette année à 107 581 €.

ISETA bâtiment : 61 660 € loyer annuel théorique. La valorisation a été faite grâce à la valeur locative indiquée sur la taxe foncière.

Intervention des bénévoles dans les établissements : 45 921 €

8. Dérogations aux règles, principes et méthodes comptables

Des rénovations de bâtiment ont eu lieu dans différents établissements. Ces rénovations sont actuellement constatées en entretien bâtiment. Elles constituent en principe des investissements Ces investissements ne sont pas couverts par une provision pour renouvellement des immobilisations mais par une reprise de provisions pour travaux (compte 781572 = 103 686.72 €).

Dont les plus significatifs sont :

- SSESAD du Ternois	86 367.76 €
- MERRIS	13 923.72 €

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Impact ANC 2022-06 et 2023-03 sur les états financiers

Par rapport à 2024 2 postes de l'ACTIF du Bilan sont mouvementés

Les immobilisations figurant jusqu'en 2024 selon l'ANC 2018-06 sur la ligne Autres Immobilisations incorporelles sont reclassée sur la ligne " Installations techniques, matériel et outillage industriels"

Dans l'Actif circulant, la ligne " Avances et acomptes versés sur commandes" est reclassée dans " Autres créances"

2. Changement de méthode

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, elle est adaptée au règlement ANC n°2022-06 et 2023-03

Impact ANC 2022-06 et 2023-03 sur les états financiers

Pour résumer, il n'y a pas d'impact dans la lecture du bilan de l'année 2025 en comparatif avec celui 2024 car les reclassements opérés avec le nouveau règlement ANC 2022-06 et 2023-03 n'ont pas modifiés fondamentalement la balance générale des comptes.

Dans le compte de résultat, contrairement à l'année 2024, il n'y a plus ni charges et produits exceptionnels. Ces comptes ne sont pas mouvementés en 2025, à cause de la nouvelle définition des charges et produits exceptionnels selon l'ANC 2022-06 et 2023-03.

Les Valeurs Net Comptables autrefois comptabilisées en compte 675 considérés comme des charges exceptionnelles (18k€ en N-1) sont comptabilisées en compte 652 pour 29 k€ en charges d'exploitation en 2025.

De la même manière, les cessions d'immobilisations précédemment comptabilisées en compte 775 considérés comme des produits exceptionnels (85 k€ en N-1), cette année 2025, ces produits sont en compte 757 et représente 30k€ repris dans les produits d'exploitation.

Les quotes-parts de subventions autrefois comptabilisées en 777 sont désormais affectées en 747. En 2024, figurait sur cette ligne un montant de 402 k€ de quote part d'amortissement, cette année ces quotes-parts se retrouvent en produit d'exploitation pour un montant de 467 k€.

D'autre part, les remboursements de prévoyance pour le personnel en arrêt maladie, autrefois comptabilisés en produits (compte 7548) sont, par suite de la réforme, enregistrés en compte 649. L'impact principal est que les charges de personnel sont immédiatement atténuées de ces remboursements et représente 549 k€ sur 2025.

En résumé, ces reclassements en charges et produits d'exploitation vont augmenter ou diminuer la base imposable.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements

Engagés en 2016, les travaux de rénovation des façades du Centre Vauban sont terminés.

Nous avons réhabilité la « Maison 3 » située à MERRIS, les salles d'activité et la salle de restauration, terminé la modernisation du couloir dans le cadre des travaux d'accessibilité et de rénovation du rez-de-chaussée.

L'accessibilité et la modernisation du rez-de-chaussée rue Daire du « Far Pont de Metz » ont été réalisées cette année 2025

- Ressources humaines

253 embauches en CDI : 27 cadres et 226 employés

248 départs pour cause démissions, départs volontaires, retraite et licenciement

- Autres moyens/dépenses engagées

Formation : le nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité s'est élevé à 41 669 heures (sources site OPCO)

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 a été marqué par les événements suivants pour chacun des établissements

L'important recours à l'intérim est dû aux difficultés de recrutement, de façon générale pour les métiers comme les éducateurs, surveillants de nuit, ...

Plus individuellement,

En 2025, nous avons ouvert une « Mini MECS » à St Pol sur Ternoise : Le ROMARIN, l'ouverture a eu lieu en août 2025.

La législation ayant évolué en 2023 sur le cumul des congés payés durant les absences pour congés maladie, la loi DADDUE les comptes 2025 ont été ajustés afin de tenir compte d'un risque estimé à 125 K€.

Les dotations des années antérieures ont été reprises. Seules les provisions calculées pour l'année 2025 figurent au compte 1527.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Règles générales :

Les règlements ANC 2022-06 et 2023-03 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, ANC 2019-04, ANC 2022-06 et ANC 2023-03 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Mais également la M22.

Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- La création, la gestion et l'animation d'établissements et d'organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif et notamment d'établissements et de services concourant à l'insertion sociale et professionnelle par le moyen d'activités commerciales
- Leur participation à l'équipement sanitaire et social de la région pour réaliser ses buts l'association se réfère aux principes énoncés par l'URIOPSS dont elle est adhérente.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

Les professionnels de l'ASRL accompagnent dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, plus de 4 000 enfants, adolescents et adultes :

- **En situation de handicap** (déficience intellectuelle ou sensorielle, troubles du langage, troubles de la conduite et du comportement, troubles du spectre autistique, handicap psychique, ...).
- **En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale, personnelle** (prévention et protection de l'enfance et de la famille, mandat judiciaire de protection des majeurs).

Forte de son expérience et de son savoir-faire, l'ASRL, reconnue par ses partenaires du secteur sanitaire, social et médico-social et par les pouvoirs publics, propose des réponses porteuses d'innovation pour couvrir les besoins existants ou émergents des personnes en situation de vulnérabilité.

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Accompagnement de personnes adultes en situation de handicap dans nos foyers de vie, SAVS et accueil de jour financés par les départements du Nord et du Pas-de-Calais
- Accompagnement de personnes adultes et enfants dans nos IME, ITEP, FAM, SAMSAH, ESAT et SESSAD financés par l'ARS Hauts-de-France
- Accompagnement des enfants confié par l'ASE dans nos MECS financées par les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.
- Gestion d'un service de protection des majeurs financé par la DREETS.
- Activités commerciales portées par nos deux ESAT et l'EA Métropole lilloise et Ternois.

A.S.R.L.
Centre Vauban
199/201 Rue Colbert
Bâtiment Ypres – 1er étage
59000 LILLE

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	276 072 €	316 723 €
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
Total IV	276 072 €	316 723 €
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	104 395 €	104 397 €
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	2 879 076 €	2 898 554 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		518 953 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		21 558 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		497 395 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22 266 €	52 117 €
Total des produits (I + III + V)	98 924 590 €	96 883 097 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	95 067 831 €	93 839 266 €
EXCEDENT OU DEFICIT	3 856 760 €	3 043 831 €
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales ou médicales sous gestion contrôlée</i>	<i>2 794 421 €</i>	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	- €	- €
Prestations en nature	45 921 €	46 702 €
Bénévolat	61 660 €	59 238 €
TOTAL	107 581 €	105 940 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	- €	- €
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	45 921 €	46 702 €
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	61 660 €	59 238 €
TOTAL	107 581 €	105 940 €

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 003 733 €	1 545 551 €
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestations de service	3 291 539 €	3 587 711 €
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Production stockée	- 9 361 €	14 399 €
Produits de tiers financeurs	89 827 203 €	87 091 882 €
Concours publics et subventions d'exploitation	170 273 €	
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	605 280 €	57 649 €
dont Dons manuels	132 737 €	49 525 €
dont Mécénats	10 000 €	8 124 €
dont Legs, donations et assurances-vie	462 544 €	- €
Contributions financières	360 €	- €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 036 514 €	1 401 856 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	374 243 €	415 218 €
Autres produits		- €
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		2 000 €
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	1 287 837 €	1 562 849 €
Total I	98 587 621 €	95 679 113 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	802 070 €	705 238 €
Variation de stock	5 248 €	18 999 €
Achats de matières premières et autres	29 598 €	86 273 €
Autres achats et charges externes	19 803 070 €	20 347 330 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 403 295 €	5 479 158 €
Salaires	44 853 186 €	44 589 161 €
Charges sociales	16 884 543 €	17 602 545 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 968 848 €	4 434 594 €
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	781 790 €	61 322 €
Autres charges	237 845 €	- €
Aides financières		
Autres charges		124 246 €
Total II	94 769 493 €	93 448 867 €
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 818 128 €	2 230 246 €
Opération en commun	- €	- €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	336 970 €	685 031 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
Total III	336 970 €	685 031 €

- BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	755 228 €	755 228 €
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Ecart de réévaluation		
Réserves	42 214 166 €	40 204 298 €
Excédents affectés à l'investissement	10 191 235 €	10 019 066 €
Réserves de compensation	23 925 017 €	22 087 318 €
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 005 400 €	1 005 400 €
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestions contrôlée</i>		
Autres	7 092 514 €	7 092 514 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 2 405 672 €	- 2 338 160 €
Report à nouveau	- 3 763 232 €	- 4 864 708 €
Report à nouveau		
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 1 812 787 €	
Excédent ou déficit de l'exercice	3 856 760 €	3 043 831 €
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 798 421 €	
Situation nette (sous total)	40 657 249 €	36 800 489 €
Fonds propres consommables	12 693 883 €	13 054 446 €
Subventions d'investissement	10 605 215 €	10 965 778 €
Provisions réglementées	2 088 668 €	2 088 668 €
Total I	53 351 132 €	49 854 935 €
Autres fonds associatifs	- €	- €
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 140 371 €	781 826 €
Fonds dédiés	2 935 878 €	2 886 875 €
Compte de liaison		
Total II	4 076 249 €	3 668 701 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 503 039 €	195 937 €
Provisions pour charges		2 486 849 €
Total III	3 503 039 €	2 682 787 €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 518 745 €	11 356 780 €
Emprunts et dettes financières diverses	32 310 €	30 916 €
Instruments financiers à terme		
Redevables créditeurs		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 629 010 €	3 594 514 €
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	7 888 113 €	9 451 977 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 046 €	113 343 €
Autres dettes	654 133 €	345 076 €
Produits constatés d'avance	710 582 €	1 346 906 €
Total IV	22 484 939 €	26 239 512 €
Ecart de conversion Passif (V)	- €	- €
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	83 415 358 €	82 445 934 €

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	31/12/2025		31/12/2024	
	Bilan	Amortissements et dépréciations	Net	Net
FRAIS D'ETABLISSEMENTS (I)	191 157 €	191 157 €	- €	- €
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	43 319 €	17 449 €	25 870 €	22 339 €
Donations temporaires d'usufruit			- €	- €
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	306 717 €	141 883 €	164 834 €	8 299 €
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			- €	- €
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 097 459 €		3 097 459 €	3 123 191 €
Constructions	82 910 823 €	48 544 919 €	34 365 904 €	34 345 008 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 120 190 €	7 088 179 €	1 032 011 €	1 139 300 €
Autres immobilisations corporelles	15 209 513 €	12 204 498 €	3 005 015 €	3 286 961 €
Immobilisations corporelles en cours , avances et acomptes	357 762 €		357 762 €	899 745 €
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	197 682 €		197 682 €	197 682 €
Immobilisations financières				
Participations				
Participations et Créances rattachées	- €		- €	- €
Autres titres immobilisés	155 998 €		155 998 €	152 994 €
Prêts	- €		- €	- €
Autres Immobilisations financières	143 893 €		143 893 €	143 205 €
Total II	110 734 511 €	68 188 084 €	42 546 427 €	43 318 725 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	132 639 €	- €	132 639 €	147 179 €
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	63 161 €		63 161 €	64 462 €
Créances			- €	- €
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 581 749 €		6 581 749 €	6 408 770 €
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			- €	- €
Autres créances			- €	- €
Charges constatées d'avance	1 427 758 €		1 427 758 €	2 398 283 €
Valeurs mobilières de placement	296 850 €		296 850 €	283 823 €
Instruments financiers à terme et jetons détenus	16 064 812 €		16 064 812 €	16 030 605 €
Disponibilités			- €	- €
	16 301 963 €		16 301 963 €	13 794 087 €
Total III	40 868 931 €	- €	40 868 931 €	39 127 210 €
Frais d'émission des emprunts (IV)			- €	- €
Primes de remboursement des emprunts (V)	- €		- €	- €
Ecart de conversion Actif (VI)	- €		- €	- €
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	151 603 442 €	68 188 084 €	83 415 358 €	82 445 934 €